

AVIS D'IMPÔT 2014

TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune et divers organismes
CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC
votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

MME GLASER SARAH MAUD
9 RTE DE MINERVE
34210 AZILLANET

Vos références

Numéro fiscal (vous) : 05 17 387 589 089 C
Référence de l'avis : 14 34 7516342 38

Identification de votre imposition :
Département : 340
HERAULT
Commune : 020
AZILLANET
Lieu d'imposition : 0085
9 RTE DE MINERVE

Numéro FIP : 340 86 13 5145478789 4
Numéro de rôle : 780
Date d'établissement : 23/10/2014
Date de mise en recouvrement : 31/10/2014

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le **15/12/2014** **397,00 €**

Détail du montant à payer

Montant de votre taxe d'habitation 264,00 €
Montant de votre contribution à l'audiovisuel public 133,00 €

Attention modification de la loi :
il est interdit de payer en espèces
ce montant supérieur à 300 €.

Vous êtes redevable du montant figurant dans le cadre « Votre situation » (montant à payer).

Si vous avez opté pour l'avis électronique d'impôt, vous pouvez payer :

- par paiement direct en ligne sur impots.gouv.fr
- en adhérant au prélèvement à l'échéance pour ne plus avoir de démarches à effectuer lors de vos prochaines échéances. Vous pouvez adhérer :
 - par internet sur impots.gouv.fr,
 - par téléphone, par courriel ou par courrier auprès de votre centre prélèvement service (08 10 01 20 34*, cps.montpellier@dgif.finances.gouv.fr
Centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2)

Pour 2015, vous pouvez adhérer au prélèvement mensuel.

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
340861351454787894	MME GLASER SARAH MAUD	S	13271	2,00 2

TAXE D'HABITATION 2014 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement		
Valeur locative brute ❶	3315	3315	3315	3315		
Valeur locative moyenne	2200	2200	2200	2200		
❷ A B A T T E M E N T S	• Général à la base	142		120		
	• Personne(s) à charge					
	- Par personne rang 1 ou 2 pour 1 personne(s)	10 %	220	10 %	382	220
	- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15 %		15 %		
	• Spécial à la base					
• Spécial handicapé						
Base nette d'imposition ❸	2760	3095	2813	3095	Total des cotisations	629
Taux d'imposition 2014	19,09 %	0,319 %	3,14 %	0,143 %		
Cotisations 2014 ❹	527	10	88	4		
Taux d'imposition 2013	19,09 %	0,319 %	2,55 %	0,143 %	Frais de gestion ❺	+ 7
Rappel cotisations 2013					Prélèvement pour base élevée ❻	
Variation en valeur					Prélèvement sur résidences secondaires ❼	
Variation en pourcentage					Plafonnement selon le revenu ❽	- 372
Abattements de référence 2003/ 2014 ❾	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE		
• Général à la base						
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)						
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)						
• Spécial à la base						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2013 ET 2014						
	ANNÉE 2013	ANNÉE 2014	En valeur	En pourcentage		
(a) Cotisations						
(b) Allègements						
(c) = (a) - (b) Somme à payer						
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 1 RÉGIME P						
Taux global 2000 corrigé ❶	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt
18,50 %	0200006513P	Maison		H	3315	264
Cotisation référence 2003 ❷						

Il n'est pas possible d'éditer l'évolution de vos cotisations.

MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2014

133

Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision

Vos démarches

⇒ **Par internet :** impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.

⇒ **Par téléphone :** Votre centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement :

0 810 012 034* - courriel : cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr

- courrier : centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2

Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*.

Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place :**

Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

• sur le paiement de votre impôt :

TRESORERIE DE CAPESTANG

2 PLACE DES MARTYRS - 34310 CAPESTANG

Tél : 04 67 93 30 28 Courriel : t034038@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public : LU MA JE 9H-12H ET 14H-16H VE 9H-12H OU SUR RDV FERME MER

• sur le montant de votre impôt :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS SAINT-PONS - S.A.I.D. SAINT-PONS

CITE ADMINISTRATIVE GRAND RUE - 34220 ST PONS DE THOMIERES

Tél : 04 67 97 38 80 Courriel : sip-sie.saint-pons@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public : LU 8H30 12H 14H 16H ME JE 8H30 12H SS RV MA 8H30 12H00 SUR RV

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)